

## Périgueux - La Visitation

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD) est géré par un syndicat mixte qui regroupe 197 communes.

La Ville de Périgueux intègre le CRDD à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Les tarifs sont disponibles sur le site internet du Conservatoire.

La Ville de Périgueux, via le « passeport culture », offre une aide de 100€ sur les frais d'inscription au Conservatoire pour les moins de 18 ans domiciliés à Périgueux.

Les cours sont dispensés à :

- La Visitation
- L'espace Britten

Périgueux  
La Visitation

perigueux-lavisitation@crddordogne.com  
5 rue Littré  
24000 PÉRIGUEUX

Accueil : 05 53 53 75 29  
Lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

PÉRIGUEUX  
capitale du  
PÉRIGORD

Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne  
Musique, Danse et Théâtre

Siège administratif : 63 rue des libertés 24 650 CHANCELADE  
05 53 45 60 50  
crd@crddordogne.com



CONSERVATOIRE  
À RAYONNEMENT  
DÉPARTEMENTAL  
DE LA DORDOGNE

PÉRIGUEUX  
LA VISITATION

Septembre  
2024



Soutenu  
par

MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

Dordogne  
PÉRIGORD

## Un apprentissage artistique pour tous

Vous souhaitez apprendre la musique, chanter, découvrir un instrument, ou danser, poussez les portes du Conservatoire.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD) est au service de l'enseignement artistique pour tous sur l'ensemble du territoire de la Dordogne. Il accueille les élèves de l'âge de 5 ans à l'âge adulte. L'enseignement est dispensé par des professeurs diplômés ou issus de parcours professionnels, sous des formes variées s'appuyant sur des pédagogies actuelles et innovantes.

Il a pour vocation de répondre aux attentes départementales en matière de sensibilisation, d'enseignement territorial et de diffusion culturelle.

Pôle de référence en matière d'enseignement artistique, sa mission centrale est la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles. Dans le cadre de son label national, le CRDD prépare également aux formations professionnelles. Les étudiants qui en auront fait le choix, pourront intégrer le cycle d'études spécialisées.

Dans le cadre de son rayonnement, le Conservatoire tisse des partenariats avec les orchestres du territoire, la lecture publique, l'Education Nationale et plus largement les différents lieux de diffusion culturelle.



## Danse

- Éveil musique et danse (> 4 ans)
- Initiation musique et danse (> 6 ans)
- Danse classique
- Danse Jazz
- Atelier danse contemporaine adultes



## Musique

### Les instruments

Flûte traversière	Tuba	Harpe
Hautbois	Cor	Guitare classique
Clarinette	Cornet	Batterie
Saxophone	Violon	Percussions
Trompette	Violoncelle	Piano
Trombone	Contrebasse	Orgue
		Clavecin

### Les pratiques collectives

Formation musicale	Ensemble de guitares
Éveil musical	Ensemble de flûtes
Ensemble de Jazz	Ensemble de saxophones
Ensemble à cordes	Musique de chambre
Chant choral	Ensemble à vents

## « CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSICALES »

en partenariat avec le collège Clos-Chassaing de Périgueux

Les Classes à Horaires Aménagés Musicaux (CHAM) sont un dispositif qui favorise l'accès à la pratique musicale en temps scolaire. Elles sont accessibles à tous les élèves du département.

Elles permettent aux enfants qui en ont envie, de bénéficier, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, d'aménagements horaires adaptés afin de suivre un enseignement musical en complément de leur formation scolaire générale. Ces classes s'adressent à la fois aux enfants jouant déjà d'un instrument mais aussi à ceux qui ont très envie d'apprendre.

Les élèves sont invités à participer à la vie artistique du Conservatoire et de leur collège. Plusieurs concerts sont organisés dans l'année, hors temps scolaire.

